

UNITE PASTORALE DE JUMET

REFONDATION

ATELIER PAUVRETE ET SOLIDARITE

COMPTE RENDU DE LA REUNION N° 1 DU 13/11/2017

Rédacteur : Mr Van de Meersche Philippe

Présent :

Sœur Ribak Marie
Mme Micheletti Mireille
Mme Van haekendonck Bernadette
Mme Bouillon Nicole
Mme Parmentier Cécile
Mme Blondeau Anne Marie
Mme Brognaux Françoise
Mr Van Geel Léopold
Mr Manzanza Jean(présence partielle)
Mr Van de Meersche Philippe

Compte rendu

- Tour de table de présentation des participants en précisant le rôle dans les divers services et la motivation de chacun dans la démarche actuelle

- Constats :
 - De nombreuses actions et services existent dans l'unité mais peu de collaboration, chacun travaille dans son coin sans même parfois connaître les services et les possibilités des autres.
 - De ce fait, il existe peu ou pas de collaboration, ce qui conduit à un essoufflement des initiatives individuelles
 - Il existe pourtant depuis peu un site internet où l'on peut trouver les informations et contacts utiles
 - Il faut tenir compte des besoins des personnes en difficulté et de leur attentes, tant au niveau de l'écoute, de contact humains, d'aide matérielle.
 - Les difficultés peuvent avoir de multiples facettes
 - Les personnes en difficulté doivent se remettre debout, pour cela ils ont besoin d'aide sans rentrer dans une logique d'assisté
 - Les actions doivent être sociales avec la vocation de sortir les personnes de leurs conditions actuelles
 - Le vivre ensemble est important, la notion de solidarité doit être présente, la participation à des actions ou mouvements collectifs est à promouvoir ou à continuer là où cela existe déjà
 - La notion de personne en difficulté est vaste, elle concerne également des individus qui en raison d'un accident de la vie ont besoin d'une aide spécifique à leur problème (bien souvent administratif)
 - La réinsertion sociale est également importante et utilisant par exemple des parcours de réinsertion.

- Chaque groupe ne doit pas se considérer comme un rival d'un autre
- Les fonctionnements actuels peuvent conduire à des abus, il faut plus de coordination pour certaines activités
- Respect des règles des institutions (communales (y compris CPAS), régionales et fédérales)
- L'expérience d'autres unités ayant déjà connu le processus est peut être intéressant à examiner

Définitions des besoins

- Dresser l'inventaire des services présent dans l'unité
- Définir leurs objectifs spécifiques
- Informer tous les intervenants de ces services et de leurs spécificités
- Examen des synergies potentielles
- Privilégier le travail de groupe (ex : banques alimentaires)
- Utiliser les points forts de chacun
- Garder des ancrages locaux permettant la diffusion des renseignements

Prochaine réunion : lundi 11 décembre / 19h30/ La Rochelle Roux